

Le site de Saillat est classé Seveso seuil bas en raison des produits chimiques stockés, en particulier le chlorate de sodium. Ce produit comburant sert à fabriquer le dioxyde de chlore (ClO₂) utilisé pour blanchir la pâte à papier.

Dans le cadre de notre arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter et basé sur l'étude de dangers du site (actualisée en décembre 2019 en faisant appel à des organismes spécialisés), nous avons renouvelé ce guide d'information pour vous décrire les risques industriels liés à notre activité et pouvant vous concerner.

Le système de gestion de la sécurité du site comprend l'ensemble des moyens de prévention et de protection afin de prévenir et minimiser les risques et les conséquences des accidents potentiels.

Un P.O.I. (Plan d'Opération Interne) est maintenu à jour et décrit notre organisation en cas d'accident par la mise en œuvre de moyens humains et matériels de l'usine et des services de secours extérieurs.

Lors d'un accident majeur dont les conséquences peuvent présenter des risques pour la population extérieure au site, la sirène d'alerte de l'usine est activée pour signaler la nécessité de se confiner dans un local fermé et indique la demande de déclenchement du P.P.I. (Plan Particulier d'Intervention) au préfet.

Ce guide vous décrit la marche à suivre pour vous protéger en cas d'alerte.



1

QUELS RISQUES ?

Les différents scénarios étudiés ont montré que les phénomènes dangereux les plus graves sont liés à la dispersion de gaz dioxyde de chlore (ClO₂) et pourraient conduire à des effets toxiques jusqu'à 3200 mètres autour du site dans la direction du vent. Ils seraient causés par la rupture d'une canalisation de ClO₂ ou par la destruction totale de cuves de ClO₂.

D'autres accidents tels qu'une explosion de chaudière ou un incendie d'une conduite de gaz naturel du four à chaux pourraient aussi avoir des conséquences sur l'environnement immédiat de l'usine (jusqu'à environ 300 mètres).



INTERNATIONAL  PAPER

USINE DE SAILLAT

RISQUES INDUSTRIELS DU SITE

À L'USAGE DU PUBLIC INTÉRESSÉ

INTERNATIONAL  PAPER

BP. 1 Saillat sur Vienne – 87206 SAINT-JUNIEN cedex
DIRECTION USINE & INFORMATIONS : 05 55 43 48 00

Imprimé sur du papier IP Pro-Design fabriqué à Saillat - Conception graphique : ITI Communication

DOCUMENT À CONSERVER

3

CONDUITE À TENIR



Dès le déclenchement de la sirène, confinez-vous dans un local fermé et écoutez Radio France Bleu Limousin sur 103,5 MHz FM pour suivre l'évolution de la situation pendant la durée de l'alerte.

Recevez des informations via l'application **PanneauPocket** pour Saillat sur Vienne.



PanneauPocket

Disponible sur
Google Play et Apple Store


DANS
TOUS LES CAS



Regardez d'où vient
le vent



Écoutez France Bleu
Limousin FM 103,5



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas


JE SUIS
EN VOITURE



Fermez les vitres



Arrêtez les systèmes de
ventilation


Je suis
dans la rue



Respirez à travers
un linge épais



Marchez lentement vers la
maison la plus proche



Ne courez pas


Je suis
chez moi



Fermez les portes
et fenêtres



Colmatez les entrées d'air
avec un linge humide



Respirez à travers
un linge épais



Arrêtez les systèmes de
ventilation

DURANT L'ALERTE PPI

3 cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes
(son modulé et descente de régime) espacés de silences de 5 secondes.



1 mn 41s



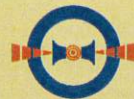
5s



1 mn 41s



5s



1 mn 41s

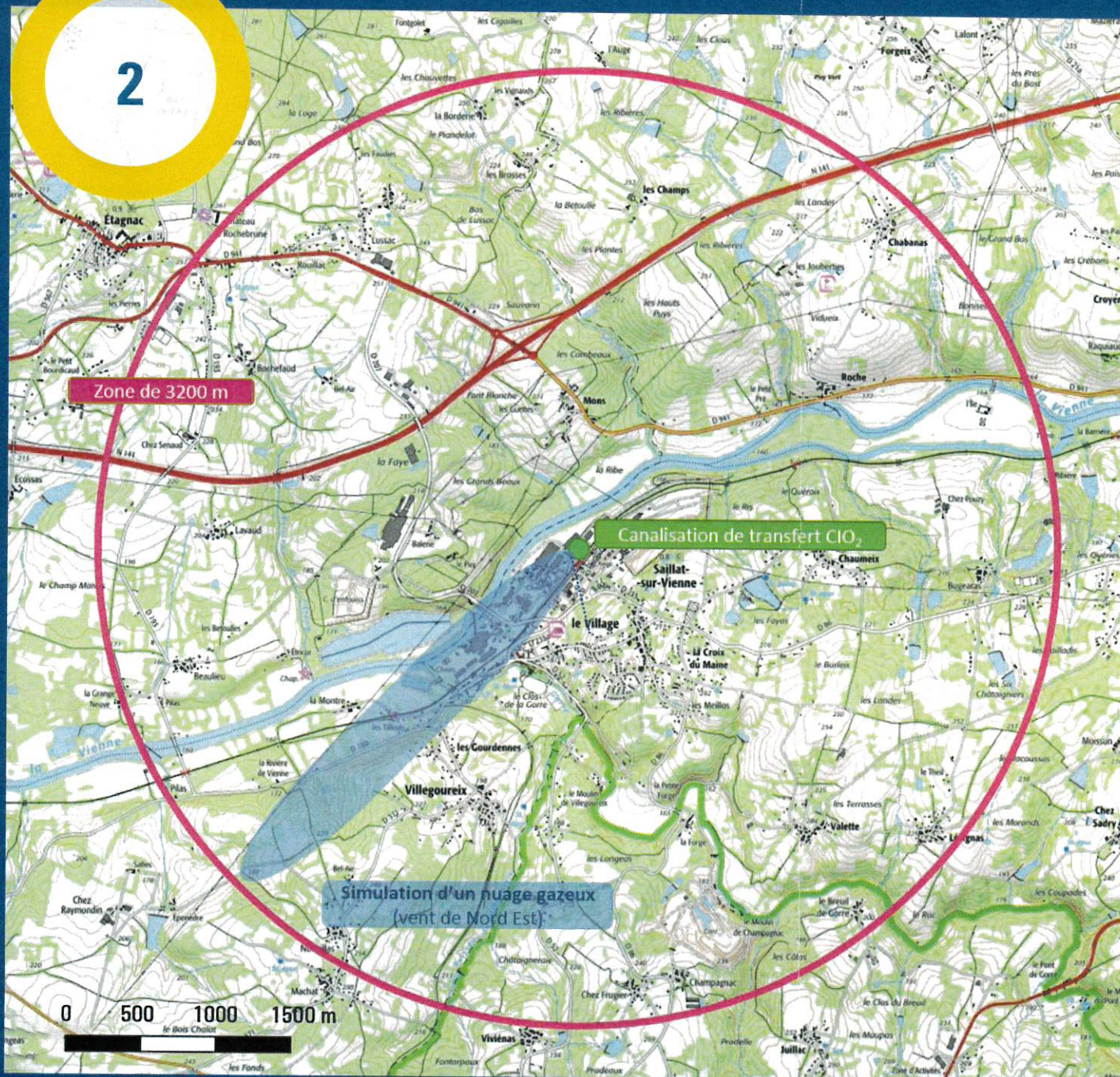
FIN DE L'ALERTE



Attendez le signal de fin d'alerte
(son continu de 30 secondes) avant de sortir.

Un essai de sirène est réalisé le premier mercredi de
chaque mois à 12 h 00.

2



OÙ ? COMMENT ?

Le dioxyde de chlore (ClO_2) est produit sur place à une concentration de moins de 1% dans l'eau. Il est stocké dans des cuves situées dans un bâtiment confiné où toute fuite éventuelle est traitée et neutralisée sur une colonne de lavage de gaz. Il est ensuite transféré par une canalisation continue et protégée vers les points d'utilisation du blanchiment de la pâte à papier. Le phénomène dangereux majorant est une rupture de cette canalisation de transfert de ClO_2 qui conduirait à la formation d'un nuage gazeux dangereux.

Le dioxyde de chlore est un gaz lourd et toxique par inhalation, il est très irritant pour les voies respiratoires et pour les yeux. Son seuil de détection olfactif est inférieur à son seuil de toxicité.

VERS QUI ?

Les paramètres à prendre en compte dans le cas d'une dispersion toxique sont la vitesse et la direction du vent.

Le nuage gazeux pourrait atteindre jusqu'à **3200 mètres** avant de se désagréger et ne plus présenter de risques pour la population. Cela correspond aux conditions météorologiques les plus défavorables c'est-à-dire un vent faible de 11 Km/h et des conditions très stables, qui ralentissent la dispersion. Le rejet aurait la forme d'un panache de gaz orienté dans la direction du vent. Il n'y a de risque que si le vent, entraînant le nuage gazeux, vient de l'usine vers vous.